

INFORMATIONS STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

VILLINGEN

C.C.P. : Paris 4.841-48 68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN
PARIS 9^e - TEL. TRI. 78-44, 78-45

Rédacteur en chef :
H. PERRON

N° 48. — FEVRIER 1952

Prix du numéro :
15 francs



L'activité de l'Amicale ne ralentit jamais. Les derniers échos de la souscription se sont à peine tus, que déjà la Commission des Fêtes prépare fébrilement le grand gala artistique du 5 avril. Ainsi notre groupement prouve sa vitalité.

Le gala annuel est pour notre caisse d'entr'aide une source de recettes. Nous connaissons le dévouement de nos amis pour tout ce qui intéresse leur

NOTRE GALA DU 5 AVRIL

Amicale. Aussi, pour les récompenser d'une telle assiduité, la Commission des Fêtes, toujours au courant de l'actualité artistique, organise-t-elle des galas magnifiques.

Vous avez tous encore en mémoire le grand succès de sa dernière manifestation qui fut un vrai festival de la chan-

son. Le gala de 1952, ne lui cédera en rien.

Déjà de grandes vedettes du théâtre et du music-hall sont contactées. Il n'y a que le prix des contrats qui, à l'heure où nous écrivons ces lignes, laisse leur participation indécise.

Notre ami André Chanu sera des nôtres. Vous connaissez son activité dans tous les domaines touchant le spectacle, Radio, Cinéma, Théâtre, etc... C'est donc un gage certain de réussite. Nous espérons également que, cette année, notre ami Yves Gladine pourra présenter le spectacle.

Dans notre prochain bulletin, nous pourrions vous donner avec certitude la composition du programme.

Malgré une augmentation sensible des frais, le prix des places sera à peu près le même que l'an dernier. Cependant, attendu que le but de notre gala est de venir grossir notre Caisse d'Entr'Aide, nous avons porté le prix des 15 premiers rangs d'orchestre à 300 francs la place, toutes les autres places restant à 200 fr.

Que l'on veuille se faire à l'idée que l'Amicale ne peut vivre par ses seules cotisations. Vous le constaterez de nouveau en lisant le magnifique bilan de notre trésorier Emile Gehin. Il faut donc que nos fêtes soient bénéficiaires. Et, pour cela, la tâche de chaque amicaliste est d'y participer dans la mesure de ses moyens. Une place, même à 300 francs, est à la portée de tout un chacun. Au théâtre, même pour un spectacle régulier, de tels prix n'existent pas et, si vous ajoutez les conditions de confort, de visibilité que nous vous offrons pour ces prix-là, vous êtes obligés de constater que la Commission des Fêtes vous fait un cadeau royal.

Aussi pour le samedi 5 avril prochain, à 20 h. 30, vous retiendrez tous votre place.

Au lieu d'aller au cinéma de votre quartier, pour le même prix, vous viendrez assister à un gala magnifique et vous aiderez vos amis dans la détresse. En passant une bonne soirée, vous ferez une bonne action.

Venez donc tous, dès maintenant, louer vos places (sans

augmentation de prix) au bureau de l'Amicale.

Les premiers servis seront les mieux placés.

Venez avec tous vos amis, ils ne regretteront pas leur soirée.

Si nous en croyons les nombreuses demandes qui nous sont adressées, la salle sera pleine.

Réservez donc votre soirée du 5 avril pour votre Amicale.

AU HASARD...

Ah ! mes amis, quelle avalanche ! De tous les coins de France, nous parvenons des nouvelles de tous les anciens du V.B. Des vœux de Bonne Année, des bonjours amicaux, des rappels de souvenirs, etc... tout cela s'entasse sur mon bureau et je ne sais par où commencer.

Voyez l'embaras de votre courrieriste devant une telle correspondance. Comment faire plaisir à tous les amis en publiant leurs gentils messages alors que la place dans notre bulletin nous est mesurée parcimonieusement.

Certes, il faut reconnaître que notre souscription a sa grande part dans cette avalanche de nouvelles et dix bulletins complets ne suffiraient pas pour les y loger. Aussi, que nos amis nous excusent du retard qui pourrait être apporté dans la publication de leurs messages.

Des vœux pour tous de la part de nos amis :

Ocula et Mme;
Jost et Mme;
Lagny et Mme, de Compiègne;
Ancement et Mme, de Nancy;
H. Gamberre, de Hyères;
Guenegues et Mme, du Kremlin-Bicêtre;
Palisse, d'Oran;
Bruman, de Saint-Etienne;
Grenier, Mme et Mlle, de Paris (19^e);
Penel, Mme et leurs filles, de Metz-Sablon;
R. Martin, d'Angers;
l'abbé Lamerant, de Wambrechies;
le R.P. Jean Vernour, de Lille;
Jeandot, les Hays (Jura);
Roger Gilbert, de Cerniou (Ardenes);
Chabert, de Grenoble;
Dannhoffer, de Malleloy;
Bouteille, de Bosmoreau;
Herbin, de Creutzwald;
Tanguy, d'Auchel;
Halley, de Chaumont;
Demongeot, d'Alger;
Truffy, de Marseille;
l'abbé Brismontier, de Rouen;
Allain, de Fauville-en-Caux (Seine-Inférieure);
Cessac, d'Allasac (Corrèze);
Rogier, à Liart;
Kointz, de Montreux-Château;
Klein, de Noisy-le-Grand;
Oinville, de Deville-lès-Rouen;
Médard, d'Épernay;
Focheux, de Paris;
Vandriessche, de Hellemmes;
Brault, d'Issy-les-Moulineaux;
Fuchs, de Haguenau;
Gonvers, de Paris;
Alberger, de Saint-Florentin;
Chevalier, de Malakoff;
Machavoine, de Paris;
Hannedouche, d'Asnières;
Lerille, de Drancy;
Demonté, de Nancy;
David, de Bordeaux;
Lambert, d'Étreilles;
Mollet, de Cambrai;
Songis, de Montreuil;
Rio, de Chartres;
Foulon, de Nouzonville;
Saurat, de Toulouse;
Heux, de Plancoët;
Marquet, de Limoges;
etc... etc...

penccurt, nous dit n'être pas chanceux pour les placements des billets de souscription, mais il a vaincu la malchance en prenant tout à son compte. Comme cela, il n'y aura pas de perdants. Merci, Caruel !

Notre ami Roger Borel, 6^e P.C.I. à Hesdin (Pas-de-Calais), nous adresse ses vœux et nous conte ses déboirs auxquels il fait face vaillamment. Quand, on a de vrais amis, Borel, il ne faut jamais désespérer. Nous avons eu de tes nouvelles par l'ami Cartigny.

Notre ami Kointz Armand, l'ex-chef des « piqueurs » du Waldho, adresse, à tous ses anciens camarades de l'hôpital, son amical bonjour. Notre ami Perron a été très sensible au bon souvenir de son vieux copain dont il avait « immortalisé » le nom dans la « célèbre » chanson : « Kointz et Frelin ». Il se rappelle au bon souvenir du bon géant.

Notre ami Julien Roger adresse son amical souvenir à ceux de Villingen et de Taillfingen. Cordiale poignée de main à Géhin, Pierron, Debroids, et tous ceux du camp et de la Waldkasern, qui se souviennent de l'instituteur ardennais qui fut pendant huit mois leur compagnon de geôle.

Notre ami Jacques Allain, à Fauville-en-Caux (Seine-Inférieure), nous charge de présenter ses vœux à tous ses amis du Stalag et en particulier à ceux des Kommandos de Laiz-Sigmaringen, Rottweil, Winterlingen, Onsmettingen et Taillfingen.

Notre ami Alphonse Claudon, Moulin de Deneuvre, par Baccarat (Meurthe-et-Moselle), étant sans nouvelles de son aumônier Pierre Chambrillon, de Roger Soyeux, de Gabriel Debant et de Jean Bresson aimerait recevoir un petit mot d'eux. En attendant, par ce bulletin, il leur transmet ses meilleures amitiés.

Nous comptons sur vous pour le

GRAND GALA DE L'AMICALE

qui aura lieu à la salle de la Fraternelle, 21, rue Yves-Toudic
anciennement : rue de l'Entrepôt (Métro : République)

Le samedi 5 avril

à 20 heures 30

avec

UN PROGRAMME SENSATIONNEL

...DU COURRIER

Notre ami René Darmandaritz nous envoie de ses bonnes nouvelles. L'ancien chevalier de la Belle au bois dormant tient, à Ciboure, le bar-restaurant « La boîte à sardines ». Si des copains vont en vacances du côté de Saint-Jean-de-Luz, ils pourront pousser une pointe jusqu'à la « Boîte à sardines » où l'ami René sera très heureux de les recevoir. En attendant, il adresse à tous son amical souvenir et leur signale sa nouvelle adresse : « La boîte à sardines », 10, route d'Espagne, à Ciboure.

Notre ami Truffy, Rond-Point du Prado, à Marseille, se plaint de n'avoir jamais vu passer, même l'ombre d'un Gefang sur le Prado. Toujours sportif, il a délaissé l'activité dont il faisait montre au Stalag pour entrer dans la classe dirigeante. Il préside, en effet, le Club Olympique Renault. Puisse la glorieuse incertitude du sport lui apporter un jour la coupe de France.

Notre ami André Vandriessche, 68, rue Jacquart, à Hellemmes (Nord), demande si un camarade du V.B. peut lui donner l'adresse de Pierre Delachat, dit « Zinzin ».

Notre ami Halley, 44, avenue des Etats-Unis, à Chaumont (Haute-Marne), a été heureux d'apporter sa contribution à notre souscription. Il a lu avec un très grand intérêt « Histoires du Temps perdu » et recommande ce livre à tous nos camarades. Il adresse une cordiale poignée de main à Langevin, Géhin, Debroids et à tous ceux qu'il a connus au V.B. avec ses amitiés les plus sincères.

Notre ami Roger Gevraise, place Matussière, à Domène (Isère), souhaite à notre chère Amicale un gros succès pour sa souscription et adresse son bon souvenir à tous. « Et, surtout, dit-il, n'oubliez jamais de m'envoyer le journal qui me donne de vos nouvelles et maintient le contact pour ceux qui, comme moi, sont

loin de vous. Amitié et fraternité. »

Notre ami Marcel Demongeot, 21, rue d'Isly, à Alger, regrette parfois de ne pas rencontrer quelques-uns d'entre nous, mais notre charmant « poète » ne vient pas souvent en Métropole. Il adresse à tous sa vieille et fidèle amitié. Nous avons reçu la visite, au bureau de l'Amicale, de notre ami Louis Delvaux, 2, rue Gustave-Rouanet, Paris, qui nous charge de transmettre ses vœux et ses amitiés à tous les anciens du V.B. Nous tenons à remercier ce camarade pour son dévouement à l'Amicale.

Notre ami Auguste Pfirrmann, 32, rue de l'Abbé-Lemire, à Colmar (Haut-Rhin), adresse son amical souvenir à tous et surtout aux anciens des Kommandos de Taillfingen de la part de leur « chef chasseur ».

Mais, c'est à ceux du Kommando de Trossingen que notre ami Joseph Rioux, à Saint-Pardoux (Corrèze), envoie principalement ses amitiés, sans pour cela oublier tous les autres du Stalag.

Et c'est notre ami Adrien Solans, de Bagnères-de-Bigorre, qui adresse ses amitiés à tous et en particulier à notre rédacteur H. Perron. Ce dernier remercie le « Petitou » de ses bons vœux et lui souhaite bonne santé et prospérité pour sa famille et pour lui. Il espère que les leçons de guitare sont depuis longtemps terminées pour la tranquillité de Mme Solans, car les exercices de gammes de la chambre 149 sont pour lui un « douloureux » souvenir. N'est-ce pas Achille ?

Notre ami le Dr Paul Rebec, 5, rue Alfred-Mortier, à Nice (Alpes-Maritimes), de la glorieuse cohorte des « toubibs » du Waldho, adresse ses amitiés et ses meilleurs vœux à tous.

Notre ami Robert Bordenore, à Magny (Moselle), adresse ses meilleurs sentiments d'amitié à tous les anciens du V.B. et en particulier à ceux de Fribourg-en-Brisgau.

De l'île de Beauté, notre ami Pierre Campana, de Taglio Isolaccio (Corse), adresse ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle à tous les anciens du V.B. et à leurs familles.

Meilleurs vœux à tous et principalement aux anciens de la Cie d'Obendorf et Leutkirch (sans oublier Franz), de l'ami Berton Léon, 112, rue de la République, à Caudry (Nord).

Une lettre de Mme Suzanne Sorbier-Uhl, membre d'honneur de l'Amicale, nous donne de bonnes nouvelles de notre vaillante amie. Un billet grand format était joint à la lettre. Nos remerciements pour ce don généreux. Notre ami Etienne Audenet, maire de Boissay (Seine-Inférieure), adresse à ses anciens camarades du V.B. ses meilleurs vœux et en particulier à la baraque du « Standard » de Villingen.

(Voir la suite page 4)



Un récent numéro de notre journal vous a apporté les échos de la « Journée du Drapeau », organisée le 9 septembre par l'Amicale des XIII de la région de Lille-Roubaix-Tourcoing.

Depuis cette date, diverses manifestations organisées, tant par les Amicales prises séparément, que par la Fédération de la Région du Nord ont marqué l'activité de l'U.N.A.C. sur le plan Nord.

Ce fut tout d'abord, le 23 septembre, la sortie annuelle organisée par l'Amicale des Stalags et Oflags II. Cette sortie avait cette année comme objectif le grand port de la nation amie : Anvers, où je me suis fait également un agréable devoir de représenter l'U.N.A.C. au cours des diverses manifestations prévues dans la journée.

Après un voyage en autocar, dans une ambiance toute de camaraderie et après avoir en particulier traversé les immenses champs de bégonias qui caractérisent cette région Nord-Flandres, nous sommes arrivés à Anvers, non sans avoir été au préalable agréablement impressionnés par la belle réalisation du souterrain international de ce grand port qui, d'une rive à l'autre de l'Escaut, passe sous le fleuve dans une féerie de néon et de phosphore.

En arrivant à Anvers, le Bureau de l'Amicale des II, auquel je m'étais joint, fut accueilli par les représentants de l'Association des Prisonniers de Guerre belges de la ville. Nous nous rendîmes sans tarder au Monument aux Morts de la ville où une gerbe de fleurs fut déposée, sous les plis des drapeaux français et belges, par la délégation française.

A l'issue de cette cérémonie, sous la conduite de nos camarades belges, nous visitâmes la ville, après quoi nous primes en commun notre repas de midi dans les locaux de l'Association belge, gracieusement mis à notre disposition. L'après-midi : visite du Jardin Zoologique puis du port d'Anvers. Le retour eut lieu tard dans la soirée.

En résumé belle et bonne journée pour l'Amicale des II, qui a dû laisser à nos camarades belges une bonne impression et a, pour nous, resserré encore davantage les liens qui nous unissent à nos camarades d'outre-Quévrain.

Qu'il me soit permis à l'occasion de ces deux manifestations des 9 et 23 septembre, organisées d'une part par les XIII, d'autre part par les II, de marquer d'un point tout particulier cette entente réelle qui existe entre nos groupe-

Des NOUVELLES du NORD

ments prisonniers français et belges.

Dans le courant du mois de novembre plusieurs réunions eurent lieu :

Ce furent les Assemblées générales des différentes Amicales, l'Amicale des XVII et XVIII, l'Amicale des II, l'Amicale des IX qui tinrent successivement leur Assemblée générale au cours de journées dans lesquelles le même processus fut à l'honneur comme il est de coutume dans notre région : Exposé des différents problèmes et plus particulièrement ceux intéressant le pécule, le remboursement des marks; la Carte du combattant. A l'issue de ces délibérations, élection ou réélection, dans la plupart des cas, des camarades constituant le Bureau de ces Amicales, puis manifestation du souvenir, symbolisée par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts et une cérémonie religieuse à la mémoire des anciens P.G. décédés, puis repas familial et sauterie. Toujours la même ambiance, mais aussi toujours le même dévouement de la part de ceux qui se dévouent corps et âme pour le plus grand bien de leurs Amicales respectives.

En dehors de ces réunions, qui intéressent plus particulièrement tel ou tel groupement amicaliste, il est une manifestation d'union que je me dois de signaler spécialement à l'attention de nos camarades de province; c'est la manifestation organisée le 4 novembre dernier par notre Union Régionale des Amicales de Camps et que la presse régionale a qualifiée, à juste titre parce qu'elle reflète exactement l'esprit dans lequel cette manifestation a été organisée, de manifestation d'union.

Voici en quels termes cette journée fut annoncée aux camarades prisonniers dans le cadre de la journée revendicatrice organisée par la Fédération Nationale :

« L'Association Départementale des Prisonniers de Guerre du Nord, la Fédération des Amicales de Camps de la Région du Nord, l'Union Nationale des Evadés de Guerre de la Région du Nord, ayant assuré le Comité d'organisation de la Journée du 4 Novembre de leur appui le plus total,

veulent par ce geste montrer leur union pour la défense des intérêts prisonniers tout en demeurant autonomes quant aux objectifs que chacun de ces groupements s'est donné pour mission d'atteindre.

« Le Comité d'organisation fait un appel auprès de tous les anciens prisonniers sans exception pour qu'ils assistent en masse aux diverses manifestations prévues selon le programme ci-après... »

Je ne m'étendrai pas sur le programme de cette journée, ce programme est celui qui a été prévu dans tous les départements. Mais, ce que je me dois de signaler, c'est la participation effective à cette journée, des Amicales, d'une part, et de l'Union des Evadés, d'autre part.

Le résultat fut frappant : plus de 3.000 prisonniers participèrent à cette journée et leur cortège, dans les rues de la ville, impressionna à juste titre la population, tant par son ampleur que par sa dignité et par son calme; on sentait les camarades unis; le but que nous recherchions était atteint.

Comme je vous le disais plus haut, toutes ces réunions, toutes ces assemblées générales, tous ces voyages, toutes ces manifestations ne se font pas sans que de nombreux camarades se dévouent à

leur mise en route et à leur préparation. C'est par un juste hommage rendu à l'un d'eux que je terminerai mon exposé sur les diverses manifestations organisées dans le cadre de notre Union Régionale depuis le mois de septembre dernier, en portant à la connaissance de l'Union Nationale des Amicales de Camps l'attribution par le Gouvernement à l'un des nôtres, j'ai nommé Joseph Lussiez, — qui partage avec moi les fonctions de vice-président de la Fédération Régionale, mais qui est surtout le président dévoué et estimé de l'Amicale Régionale des Stalags XI, — la croix de chevalier du Mérite Social.

En effet, ce fut le dimanche 2 décembre qu'eut lieu la remise de cette distinction à notre ami Lussiez par M. Cordonnier, député du Nord, ancien maire de Lille.

Cette manifestation eut lieu à l'issue de l'Assemblée générale des Stalags XI, avec la participation effective du camarade Fol, vice-président de l'Amicale Nationale des XI, de Barralle, président de la Fédération des Amicales de Camps, Pingret, président des X, vice-président fédéral et délégué régional de l'U.N.A.C., Hellé, directeur du journal « Le Combattant du Nord » et membre du Comité directeur de l'A.D.P.G., Mo-



ronval, des IX, Gabriel, des XVII et XVIII, etc...

Au cours de cette manifestation d'amitié, avant que Denis Cordonnier épingle sur la poitrine de J. Lussiez l'emblème qui lui est attribué, notre ami Dupont, vice-président de l'Amicale des XI, retraça l'action de Joseph Lussiez dans les groupements de prisonniers et lui apporta les chaleureuses félicitations du Bureau de l'Amicale dont il est le président.

Notre ami Fol y ajouta les félicitations du Bureau de l'Amicale Nationale et des Amicales de province. Après quoi, dans une brève allocution, M. Cordonnier loua à juste titre les mérites du récipiendaire, retraça l'activité sociale de Joseph Lussiez en dehors du mouvement prisonnier et dit combien il était heureux de présider cette manifestation en l'honneur de son ami.

Ces éloges que M. Cordonnier a bien voulu faire à Joseph Lussiez, en faisant valoir les titres qui, en dehors du mouvement prisonnier, lui auraient permis d'accéder à cette haute distinction, ne sont que plus flatteurs encore pour notre ami Lussiez.

La Fédération Régionale des Amicales de Camps, dont il est un des vice-présidents, se fait par la voie de ce journal un plaisir et un devoir de renouveler à Joseph Lussiez les félicitations que lui a adressées pour la Fédération le président de Barralle. Elle voit dans ce geste la reconnaissance par le Gouvernement de mérites chèrement acquis par l'un de ceux qui, depuis la Libération, se dévouent sans compter pour le plus grand bien de leurs camarades; elle souhaite que le Gouvernement en vienne tôt ou tard, mais le plus vite sera le mieux, à reconnaître d'une façon plus concrète notre activité à tous en accordant à nos groupements l'aide qui leur est nécessaire pour poursuivre les objectifs qu'ils se sont assignés.

L'Union des Amicales de Camps de la Région du Nord espère que l'U.N.A.C. poursuivra dans ce sens son action; c'est à cette tâche que s'est donnée la Fédération des Amicales de Camps de la Région du Nord; c'est là un des buts qu'elle tend à atteindre; les diverses manifestations dont nous vous avons entretenus ne sont que l'illustration de notre activité sur le plan de notre région, et l'ardeur mise par chacun d'entre nous à conserver intact cet esprit de camp tant de fois invoqué est une garantie de vitalité pour l'U.N.A.C.

M. Pingret,

Délégué régional Nord de l'U.N.A.C.



La remise de la Croix de chevalier du Mérite social à Charles Lussiez

RECHERCHES

L'U.N.A.C. a reçu de la Délégation générale pour l'Allemagne et l'Autriche du Ministère des A.C., section de Cöttingen, une demande de renseignements concernant 12 prisonniers de guerre Robert DOLLIER, qui, faisant partie d'un transport de P.G. se dirigeant vers une destination inconnue, fut abattu, le 14-4-45, dans une grange de la commune de Wollerstorf (Kreis de Gifhorn) où le convoi avait passé la nuit.

Tous les camarades susceptibles de fournir des précisions sur l'identité de la malheureuse victime sont priés de se faire connaître d'urgence à l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

Sous-officiers ayant appartenu à l'état-major du 18^e G.R.C.A. cantonné à Ghyvelde (Nord) en mai 1940, sont priés de se faire connaître pour attestation de présence au corps.

Notre camarade DEGRAMER Georges, 82, rue Ordener, Paris (18^e), recherche le nom et l'adresse du Lieutenant de Marine médecin à Grandenz qui soignait dans ce camp en 1943. Très important pour attestation réforme.

ENTRE NOUS

Appartement sur avenue (2 chambres, 1 salle à manger, 1 cuisine, cabinet de toilette, entrée, W.-C., eau, gaz, électricité, gde cave, 2^e étage) serait à échanger contre 4 chambres, 1 salle à manger, cuisine, etc., à Paris. S'adresser, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), au standard de l'U.N.A.C.

Camarade du I B ferait échange d'une très belle loge concierge (16^e Arr.) 2 pièces, cuisine, bon rapport, contre 3 pièces, cuisine, salle de bains ou cabinet de toilette, préférence 16^e arrt, 15^e ou quartier très aéré.

S'adresser au secrétariat de l'Amicale du I B, les mardi ou samedi après-midi, de 15 à 19 heures.

NOS DEUILS

C'est avec peine que nous avons appris la mort, à l'âge de 65 ans, de M. Georges-Louis Sommade, conseiller juridique, père de notre ami Robert Sommade dont nul n'a oublié la part essentielle qu'il eut dans la vie de nos Secrétariats de camps et dans la création de nos Amicales.

Que notre camarade et sa famille trouvent ici l'expression de nos condoléances sincères devant le deuil cruel qui les frappe.

SUZE
GENTIANE

DEMANDE D'EMPLOI

Camarade du II D, ancien officier de carrière, cherche emploi de bureau ou d'aide-comptable. Ecrire à Jean Kerivin, 78, rue Vaneau, Paris (7^e).

AU GALA DE L'U.N.A.C.

Venu tout exprès de sa Hollande natale « le Radar Humain », Peter Hurkos, grand et sympathique garçon, a tenu à se produire pour la première fois à Paris, au bénéfice de l'U.N.A.C.

Doué d'un pouvoir de voyance extraordinaire, il a déjà stupéfié savants et policiers et les spectateurs de l'Apollo ont pu, au cours de ses démonstrations, constater ses dons étonnants.

En dépit d'une température peu clémente, notre gala a rassemblé le 19 janvier un public nombreux et choisi; son enthousiasme a pu s'exprimer aussi bien au cours de la partie artistique que lors des expériences variées auxquelles il a d'ailleurs largement participé.

En lever de rideau, un duo dynamique « Les Pinsons » a rapidement créé une atmosphère très Far West.

Toutefois l'assistance attendait Hurkos et celui-ci vint, tout souriant, se prêter aux sollicitations nombreuses. Doit-on le dire? Les dames furent parmi les plus acharnés à présenter un objet pour qu'au toucher Hurkos leur indiquât avec précision : situation de famille, maladies et rappela des événements passés dont le souvenir s'est depuis longtemps estompé.

A la suite de cette première démonstration de télépathie, un intermède de musique classique fut fort apprécié grâce à l'interprétation du grand pianiste M. Gorget-Chemin.

Après un court entr'acte, de nouvelles expériences effectuées sur scène avec l'assistance de spectateurs, mirent le comble à l'étonnement.

Certaines révélations, toutes confirmées d'ailleurs, furent réellement étonnantes, la salle tout entière s'associant à la douleur que peut ranimer le rappel d'événements tragiques. Hurkos, à ce moment, semble ressentir les mêmes craintes, les mêmes effrois qu'il relate. Un à un il palpe les objets, capte des ondes et celles-ci lui apparaissent en images avec plus ou moins de netteté. Pendant une heure il tient toute une salle intensément captivée.

Il fallait clore le spectacle par une note divertissante et la trépidante Fortunio, toute charmante, sut par ses chansons et ses danses admirablement exécutées détendre fort agréablement les esprits.

Cette manifestation fut une réussite grâce au concours généreux des artistes qui composèrent le plateau. La presse et la radio voulurent bien nous faire un publicité qui se révéla très précieuse.

VOS LAINAGES

sont précieux et fragiles : fiez-vous à

SOLILAINE

et soyez tranquille!

le meilleur de tous les rasoirs électriques



PHILIPSHAVE

NOTRE SOUSCRIPTION

VOICI LA LISTE DES NUMÉROS SORTIS AU TIRAGE

Le numéro 71.018
gagne
1 Chambre à coucher

Le numéro 71.481
gagne
1 Bicyclette

Le numéro 16.602
gagne
1 Poste de T.S.F.

Le numéro 53.895
gagne
1 Appareil photographique

Le numéro 14.926
gagne
1 Sac de Camping

Le numéro 46.127
gagne
1 Tableau exécuté par
Beauvais

Le numéro 32.575
gagne
1 Pantalon pour homme

Le numéro 28.259
gagne
1 Stylo Watermann plume or

- 10.096 1 étui à cigarettes métal
- 10.108 bon pour une paire chaussons
- 10.245 1 Bio Dop
- 10.386 1 Dop crème brillante
- 10.428 1 pochette papier à lettres
- 10.547 1 paire chaussons enfant
- 10.643 1 étui à cigarettes métal
- 10.713 1 paire chaussons
- 10.892 1 article Paris
- 10.920 1 étui à cigarettes métal
- 11.011 2 paquets lames Lucky
- 11.102 1 paire chaussons
- 11.247 1 article de Paris
- 11.394 1 bon surprise
- 11.466 1 paire chaussons
- 11.546 1 étui cigarette métal
- 11.699 1 pochette papier à lettres
- 11.789 1 Dop crème shampooing
- 11.853 1 dentifrice Bioxyne
- 11.917 1 pochette papier à lettres
- 12.057 1 stylo Bic
- 12.167 bon pour 1 étui cigarettes métal
- 12.212 1 article de Paris
- 12.309 1 étui cigarettes métal
- 12.404 1 article de Paris
- 12.512 1 petit Monsavon
- 12.635 1 paire chaussettes
- 12.798 1 broche
- 12.891 1 pochette papier à lettres
- 12.905 1 étui cigarettes métal
- 13.003 1 savon Cadum
- 13.153 1 paire chaussons
- 13.254 1 dentifrice Bioxyne
- 13.398 1 Dop huile
- 13.441 1 porte-cartes en cuir Mylord
- 13.569 1 broche
- 13.668 1 paire bas
- 13.770 1 paire sandalettes enfant
- 13.866 1 étui cigarettes métal
- 13.994 1 ceinture
- 14.092 1 boîte sardines
- 14.119 1 cravate
- 14.203 1 étui cigarettes garni
- 14.325 1 étui cigarettes métal
- 14.492 1 étui cigarettes métal
- 14.547 1 savon Cadum
- 14.638 1 poudrier luxe
- 14.715 1 Dop crème shampooing
- 14.802 1 porte-cartes en cuir Mylord
- 14.930 1 paire bas
- 15.078 1 étui cigarettes métal
- 15.170 1 paire de bas
- 15.203 1 broche
- 15.317 1 cravate
- 15.452 1 paire chaussettes
- 15.524 1 paquet cigarettes Gitanes
- 15.649 1/10^e Loterie nationale
- 15.735 1 paire chaussons
- 15.801 1 poudrier
- 15.987 1 article de Paris
- 16.017 1 pochette papier à lettres
- 16.167 1 broche
- 16.223 1 blague à tabac
- 16.362 1 Dop huile
- 16.483 1 livre
- 16.552 1 article de Paris
- 16.682 1 cravate
- 16.729 1 étui cigarettes métal
- 16.865 1 étui cigarettes métal
- 16.950 1 paire chaussons
- 17.067 1 paire de bas
- 17.136 1 stylo Bic
- 17.221 1 étui cigarettes métal
- 17.398 1 étui cigarettes métal
- 17.437 1 porte-cartes Mylord
- 17.581 1 poudrier
- 17.623 1 paire chaussons
- 17.710 1 broche
- 17.851 1 étui cigarettes métal
- 17.936 1 blague à tabac
- 18.075 1 article de Paris

- 18.134 1 boîte sardines
- 18.224 1 étui cigarettes métal
- 18.327 1 article de Paris
- 18.465 1 étui à cigarettes garni
- 18.519 1 dentifrice Monsavon
- 18.666 1 étui cigarette métal
- 18.774 1 article de Paris
- 18.892 1 paire chaussons
- 18.999 1 étui cigarettes métal
- 19.041 1 étui cigarettes métal
- 19.164 1 pochette papier à lettres
- 19.235 1 paire chaussons
- 19.355 1 pochette papier à lettres
- 19.475 1 cravate
- 19.549 1 porte-cartes Mylord
- 19.690 1 paire chaussons
- 19.799 1 article de Paris
- 19.838 1 Dop crème
- 19.928 1 étui cigarettes métal
- 20.019 1/10^e Loterie nationale
- 20.114 1 paire chaussons
- 20.244 1 porte-cartes Mylord
- 20.395 1 ceinture
- 20.479 1 poudrier
- 20.515 1 porte-cartes Mylord
- 20.652 1 ceinture
- 20.735 1 paquet cigarettes Gitanes
- 20.805 1 Dop huile
- 20.973 1 paire chaussettes
- 21.004 1 Bio-Dop
- 21.116 1 livre
- 21.271 1 dentifrice Monsavon
- 21.397 1 pochette papier à lettres
- 21.460 1 Evergood
- 21.557 1 boîte sardines
- 21.689 1 paire chaussons
- 21.752 1 article de Paris
- 21.838 1 poudrier
- 21.989 1 petit Monsavon
- 22.036 1 étui cigarettes métal
- 22.133 1 poudrier
- 22.288 1 poudrier
- 22.345 1 porte-cartes Mylord
- 22.459 1 cravate
- 22.551 1 pochette papier à lettres
- 22.661 1 article de Paris
- 22.799 1 pochette papier à lettres
- 22.836 1 livre
- 22.948 1 lot surprise
- 23.092 1 paquet cigarettes Gitanes
- 23.136 1 paire chaussons
- 23.272 1 étui cigarettes garni
- 23.322 1 poudrier
- 23.437 1 paire chaussons
- 23.552 1 paire bas
- 23.604 1 poudrier
- 23.711 Monsavon avec boîte
- 23.818 1 article de Paris
- 23.964 1 bloc cartes-lettres
- 24.060 1 poudrier luxe
- 24.190 1 ceinture
- 24.264 1 article de Paris
- 24.347 1 poudrier luxe
- 24.436 1 lot surprise
- 24.587 1 article de Paris
- 24.680 1 paire sandalettes enfant
- 24.767 1 broche
- 24.863 1 petit Monsavon
- 24.941 1 article de Paris
- 25.006 1 poudrier
- 25.190 1 stylo pointe Bic
- 25.239 1 étui cigarettes métal
- 25.318 1 porte-cartes Mylord
- 25.453 1 étui cigarettes métal
- 25.531 1 article de Paris
- 25.646 1 Bio-Dop
- 25.718 1 paire chaussons
- 25.857 1 poudrier
- 25.938 1 paire chaussons
- 26.076 1 boîte sardines
- 26.107 1 paire chaussettes
- 26.261 1 étui cigarettes métal
- 26.353 1 étui cigarettes métal
- 26.409 1 lot surprise
- 16.514 1 ceinture
- 26.664 1 boîte papier à lettres

- 26.739 1 étui cigarettes métal
- 26.860 1 lot surprise
- 26.987 1 livre
- 27.003 1 étui cigarettes métal
- 27.142 Flash Pernod 51
- 27.256 1 poudrier
- 27.306 1 porte-cartes Mylord
- 27.411 1 lot surprise
- 27.518 1 étui cigarettes métal
- 27.699 2 paquets lames Lucky
- 27.792 1 paire chaussettes
- 27.860 1 Bio-Dop
- 27.934 1 dentifrice Bioxyne
- 28.091 1 stylo pointe Bic
- 28.138 1 article de Paris
- 28.231 1 article de Paris
- 28.331 1/10^e Loterie nationale
- 28.491 1 pochette papier à lettres
- 28.575 1 article de Paris
- 28.653 1 étui cigarettes métal
- 28.737 1 paire chaussons
- 28.812 1 article de Paris
- 28.959 1 Dop crème shampooing
- 29.045 1 flacon Eau Cologne Farina moyen
- 29.108 1 cravate
- 29.285 1 boîte sardines
- 29.376 1 paire chaussons
- 29.466 1 paquet cigarettes Gitanes
- 29.538 1 pochette papier à lettres
- 29.635 1 paquet cigarettes Gitanes
- 29.779 1 dentifrice Monsavon
- 29.812 1 poudrier
- 29.972 1 livre
- 30.065 1 paire chaussons
- 30.102 1 dentifrice Bioxyne
- 30.212 1 paquet cigarettes Gitanes
- 30.367 1 étui cigarettes métal
- 30.492 1 paire chaussons
- 30.501 1 paire chaussettes
- 30.629 1 stylo pointe Bic
- 30.766 1 poudrier luxe
- 30.849 1 étui cigarettes métal
- 30.959 1 pochette papier à lettres
- 31.013 1 paire chaussons
- 31.107 1 dentifrice Bioxyne
- 31.249 1 étui cigarettes métal
- 31.390 1 poudrier
- 31.486 1 lot surprise
- 31.534 1 lot surprise
- 31.677 1 cravate
- 31.757 1 poudrier
- 31.805 1 porte-monnaie billets
- 31.956 1 porte-cartes Mylord
- 32.072 1 paire chaussons
- 32.107 1 étui cigarettes métal
- 32.227 1 Bio-Dop
- 32.319 1 paire chaussettes
- 32.456 1 étui cigarettes métal
- 32.564 1 poudrier luxe
- 32.681 1 article de Paris
- 32.714 1 poudrier
- 32.815 1 paire chaussettes
- 32.950 1 poudrier
- 33.009 Dop huile
- 33.165 1 paire chaussures enfant
- 33.287 1 ceinture
- 33.339 1 paquet Gitanes
- 33.474 1 poudrier luxe
- 33.519 1 paire chaussettes
- 33.653 1 paire chaussons
- 33.778 1 dentifrice Bioxyne
- 33.886 1 poudrier
- 33.905 1 paire chaussettes
- 34.050 1 étui cigarettes métal
- 34.184 Dop huile
- 34.237 1 étui cigarettes métal
- 34.355 1 pochette papier à lettres
- 34.473 1/10^e Loterie nationale
- 34.555 1 lot surprise
- 34.671 1 stylo pointe Bic
- 34.740 1/10^e Loterie nationale
- 34.838 1 étui cigarettes métal
- 34.950 1 flacon (petit) E. de C. Farina
- 35.079 1 article de Paris
- 35.138 1 cravate

- 35.294 Monsavon avec boîte
- 35.394 1 paire chaussettes
- 35.489 1 cravate
- 35.523 1 porte-cartes en cuir Mylord
- 35.610 1 litre de Pernod
- 35.734 1 étui cigarettes métal
- 35.834 1 poudrier
- 35.992 1 savon Cadum
- 36.003 1 étui cigarettes métal
- 36.141 1 lot surprise
- 36.209 1 étui cigarettes métal
- 36.352 1 poudrier
- 36.474 1 paire chaussettes
- 36.560 1 paire chaussons
- 36.632 1 poudrier
- 36.727 1 lot surprise
- 36.857 1 étui cigarettes métal
- 36.949 1 lot surprise
- 37.023 1 bloc cartes-lettres
- 37.129 1 article de Paris
- 37.256 1 broche
- 37.362 1 Dop crème shampooing
- 37.408 1 article de Paris
- 37.580 1 étui cigarettes métal
- 37.675 1 stylo pointe Bic
- 37.728 1/10^e Loterie nationale
- 37.848 1 étui cigarettes métal
- 37.969 1 paire chaussons
- 38.067 1 paire chaussons
- 38.187 1 paire chaussettes
- 38.222 1 paire chaussettes
- 38.345 1 étui cigarettes métal
- 38.400 1 stylo Bic
- 38.500 1 flacon E. de C. Farina gd mod.
- 38.644 1 livre
- 38.756 1 pochette papier à lettres
- 38.866 1 paire chaussons
- 38.951 1 étui cigarettes métal
- 39.099 1 article de Paris
- 39.187 1 stylo pointe Bic
- 39.247 1 étui cigarettes métal
- 39.351 1 étui cigarettes métal
- 39.463 1 étui cigarettes métal
- 39.556 1 cravate
- 39.685 1 porte-monnaie billets
- 39.701 1 paire chaussettes
- 39.859 1 lot surprise
- 39.996 1 paire chaussons
- 40.076 1 étui cigarettes métal
- 40.193 1 étui cigarettes métal
- 40.276 1 porte-cartes Mylord
- 40.369 1 livre
- 40.486 1 lot surprise
- 40.512 1 étui cigarettes métal
- 40.656 2 paquets lames Lucky
- 40.768 1 poudrier luxe
- 40.856 1 étui cigarettes métal
- 40.984 Dop crème brillante
- 41.034 1 paire chaussons
- 41.140 1 paire chaussettes
- 41.280 1 porte-cartes Mylord
- 41.367 1 broche
- 41.459 2 paquets lames Lucky
- 41.540 1 paire chaussons
- 41.662 1 poudrier
- 41.742 1 poudrier
- 41.838 1 pochette papier à lettres
- 41.983 1 poudrier
- 42.010 1 porte-monnaie billets
- 42.133 1 étui cigarettes métal
- 42.256 1 pochette papier à lettres
- 42.344 1 étui cigarettes métal
- 42.445 1 poudrier
- 42.586 1 livre
- 42.661 1 article de Paris
- 42.786 1 étui cigarettes métal
- 42.876 1 paire chaussons
- 42.943 1 poudrier
- 43.081 1 paire chaussons
- 43.194 1 étui cigarettes garni
- 43.281 1 dentifrice Bioxyne
- 43.361 1 broche
- 43.431 1 paire chaussons
- 43.509 1 poudrier
- 43.656 1 boîte sardines
- 43.767 1 lot surprise

- 43.857 1 cravate
- 43.911 1 boîte sardines
- 44.084 Bio-Dop
- 44.166 1 lot surprise
- 44.229 1 paire chaussettes
- 44.376 1 boîte sardines
- 44.464 1 cravate
- 44.537 1 dentifrice Bioxyne
- 44.695 1 savon Cadum
- 44.704 1 cravate
- 44.811 1 paire chaussettes
- 44.910 1 paire de bas
- 45.094 1 ceinture
- 45.102 1 étui cigarettes métal
- 45.266 1 poudrier
- 45.300 1 article de Paris
- 45.488 1 étui cigarettes métal
- 45.513 1 paire de bas
- 45.640 1 paire chaussettes
- 45.741 1 article de Paris
- 45.827 1 poudrier
- 45.946 1 paire chaussons
- 46.009 1 étui cigarettes métal
- 46.136 1 lot surprise
- 46.250 1 étui cigarettes métal
- 46.308 1 ceinture
- 46.405 1 livre
- 46.510 1 paire chaussons
- 46.646 1 étui cigarettes métal
- 46.757 1 stylo pointe Bic
- 46.894 1 ceinture
- 46.959 1 porte-cartes cuir
- 47.060 1 paire chaussettes
- 47.128 1 poudrier
- 47.282 1 paire chaussons
- 47.390 1 Monsavon avec boîte
- 47.412 1 paire chaussons
- 47.567 1 savon Cadum
- 47.660 1 cravate
- 47.737 1 cravate
- 47.897 1 étui cigarettes métal
- 47.909 1 cravate
- 48.020 2 paquets lames Lucky
- 48.163 1 broche
- 48.264 1 flash Pernod 51
- 48.358 1 petit Monsavon
- 48.445 1 paire chaussons
- 48.590 1 poudrier luxe
- 48.679 1 paire chaussons
- 48.775 1 Dop crème shampooing
- 48.817 1 flash Pernod 51
- 48.993 1 porte-cartes Mylord
- 49.091 1/10^e Loterie nationale
- 49.136 1 paire chaussons
- 49.293 1 étui cigarettes métal
- 49.365 1 étui cigarettes garni
- 49.463 1 étui cigarettes métal
- 49.561 1 paire chaussons
- 49.688 1 porte-billets porte-monnaie
- 49.707 1 savon Cadum
- 49.807 1 pochette papier à lettres
- 49.982 1 lot surprise
- 50.092 1 étui cigarettes métal
- 50.197 1 cravate
- 50.262 1 étui cigarettes métal
- 50.381 1 flash Pernod 51
- 50.456 1 lot surprise
- 50.540 1 gros Monsavon
- 50.675 1 étui cigarettes métal
- 50.717 1 étui cigarettes métal
- 50.853 1 étui cigarettes métal
- 50.934 1 poudrier
- 51.093 1 étui cigarettes métal
- 51.168 1 boîte sardines
- 51.263 1 lot surprise
- 51.306 1 article de Paris
- 51.476 1 ceinture
- 51.513 1 poudrier
- 51.657 1 étui cigarettes cuir
- 51.735 1 étui cigarettes métal
- 51.869 1 lot surprise
- 51.939 1 article de Paris
- 52.030 1 flash Pernod 51
- 52.155 1 porte-cartes cuir Mylord
- 52.214 1 stylo Bic
- 52.374 1 ceinture
- 52.446 1 dentifrice Monsavon
- 52.535 1 porte-cartes en cuir Mylord
- 52.678 1 paire chaussettes
- 52.717 1 poudrier
- 52.883 1 sac prov. filet
- 52.986 1 article de Paris
- 53.053 1 Dop crème shampooing
- 53.179 1 livre
- 53.281 1 porte-cartes en cuir Mylord
- 53.308 1 paire chaussettes
- 53.455 1 article de Paris
- 53.504 1 paire chaussons
- 53.611 1 paire chaussons
- 53.718 1 poudrier
- 53.864 1 lot surprise
- 53.977 1 broche
- 54.093 1 ceinture
- 54.124 1 lot surprise
- 54.243 1 stylo Bic
- 54.321 1 cravate
- 54.464 1 paire chaussettes
- 54.567 1 cravate
- 54.662 1 paire chaussons
- 54.744 1 porte-cartes en cuir Mylord
- 54.893 1 paire de bas
- 54.925 1 savon Cadum
- 55.029 1 étui cigarettes métal
- 55.121 1 stylo Bic
- 55.242 1 poudrier
- 55.352 1 paire sandalettes enfant
- 55.463 1 poudrier
- 55.505 1 article de Paris
- 55.658 1 poudrier

Prochaine manifestation de l'Amicale

FÊTE ARTISTIQUE
du Samedi 5 Avril
à 20 heures 30

Salle de La Fraternelle, rue Yves-Toudic — Métro : République

On loue dès maintenant

N'OUBLIEZ PAS LA RÉUNION MENSUELLE
du Dimanche 2 Mars 1952

à 10 heures 30

au Bouthéon, 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)

(Voir la suite page 4)

55.710 1 poudrier luxe
55.839 1 blague à tabac
55.991 1 article de Paris
56.059 1 étui cigarettes métal
56.174 1 broche
56.241 1 stylo Bic
56.362 1 étui cigarettes métal
56.425 1 dentifrice Bioxyne
56.528 1 savon Cadum
56.661 1 cravate
56.735 1/10^e Loterie nationale
56.824 1 paire chaussons
56.982 1 étui Voltigeurs
57.083 1 litre Dubonnet
57.156 1 paire chaussons
57.283 2 paquets lames Lucky
57.345 1 étui Voltigeurs
57.471 1 broche
57.503 1 Bio-Dop
57.676 1 article de Paris
57.799 1 petit Monsavon
57.881 1 lot surprise
57.955 1 dentifrice Monsavon
58.094 1 article de Paris
58.156 1 paire chaussons
58.243 1 étui cigarettes métal
58.321 1 poudrier
58.402 1 étui cigarettes métal
58.530 1 porte-monnaie porte-billets
58.649 1 broche
58.797 1 pochette papier à lettres
58.828 1 paire chaussons
58.919 1 poudrier
59.080 1 poudrier
59.110 1 lot surprise
59.216 1 pochette papier à lettres
59.342 1 poudrier
59.423 1 paire chaussettes
59.548 1 article de Paris
59.634 1 stylo Bic
59.741 1 paire chaussettes
59.815 1 paquet cigarettes Gitanes
59.917 1 étui cigarettes métal
60.011 1 paire chaussettes
60.172 1 poudrier
60.268 1 cravate
60.344 1 étui cigarettes en cuir
60.404 1 lot surprise
60.548 1 dentifrice Bioxyne
60.625 1 porte-cartes en cuir Mylord
60.765 1 étui cigarettes métal
60.818 1 paire sandalettes enfant
60.945 1 paire chaussons
61.008 1 étui cigarettes métal
61.159 1 Dop huile
61.279 1 étui cigarette métal
61.302 1 livre
61.446 2 paquets lames Lucky
61.544 1 poudrier
61.684 1 paire chaussons
61.789 1 dentifrice Monsavon
61.818 1 lot surprise
61.922 1 poudrier
62.003 1 porte-cartes Mylord
62.127 1 article de Paris
62.210 1 paire chaussettes
62.329 1 Monsavon avec boîte
62.448 1 paire de bas
62.588 1 étui cigarettes garni
62.652 1 article de Paris
62.749 1 cravate
62.874 1 cravate

62.988 1 paire chaussons
63.057 1 poudrier
63.183 1 ceinture
63.287 1 étui Voltigeurs
63.365 1 livre
63.457 1 Bio-Dop
63.559 1 article de Paris
63.628 2 paquets lames Lucky
63.750 1 Dop huile
63.863 1 bloc cartes-lettres
63.943 1 Dop crème shampooing
64.089 1 paire chaussons
64.104 1 livre
64.232 1 10^e Loterie nationale
64.337 1 pochette papier à lettres
64.458 1 paire chaussons
64.518 1 paire chaussettes
64.680 1 étui cigarettes garni
64.720 1 livre
64.894 1 bloc cartes-lettres
64.953 1 lot surprise
65.039 1 poudrier
65.120 1 étui cigarettes métal
65.223 1 paire chaussettes
65.364 1 poudrier
65.459 1 ceinture
65.540 1 Dop crème
65.698 1 blague à tabac
65.733 1 poudrier

(Suite de la page 3)

65.847 1 paire chaussons
65.988 1 flash Ricard
66.035 1/10^e Loterie nationale
66.135 1 Dop huile
66.218 1 étui cigarettes métal
66.366 1 gros Monsavon
66.434 1 poudrier
66.587 1 étui cigarettes en cuir
66.661 1 article de Paris
66.722 1 porte-cartes en cuir Mylord
66.834 1 poudrier
66.993 1 pochette papier à lettres
67.017 1 étui cigarettes métal
67.123 1 cravate
67.215 1 étui cigarettes métal
67.313 1 dentifrice Bioxyne
67.429 1 porte-cartes en cuir Mylord
67.502 1 cravate
67.605 1 poudrier luxe
67.795 1 poudrier
67.848 1 Dop huile
67.932 1 ceinture
68.004 1 cravate
68.100 1 Dop crème shampooing
68.219 1 paire chaussettes
68.308 1 stylo pointe Bic
68.460 1 flacon E. de Cologne azur 70^e

68.580 1 étui cigarettes métal
68.635 1 paire chaussons
68.791 1 Dop crème shampooing
68.892 1 paire chaussons
68.974 1 dentifrice Bioxyne
69.068 1 étui cigarettes garni
69.133 1 article de Paris
69.263 1/10^e Loterie nationale
69.392 1 Bio-Dop
69.426 1 paire chaussettes
69.526 1 cravate
69.616 1 pochette papier à lettres
69.705 1 savon Cadum
69.888 1/10^e Loterie nationale
69.902 1 Dop crème shampooing
70.023 1 pochette papier à lettres
70.125 1 broche
70.295 1 pochette papier à lettres
70.360 1 bloc cartes-lettres
70.471 1 paire chaussons
70.599 1 paire chaussons
70.638 1 étui cigarettes métal
70.742 1 pochette papier à lettres
70.871 1 paquet cigarettes Gitanes
70.946 1 étui cigarettes métal
71.054 1 lot surprise
71.155 1 broche
71.249 1 étui cigarettes garni
71.352 1 étui cigarettes métal

71.465 1 étui cigarettes métal
71.548 1 paire chaussettes
71.665 1 stylo pointe Bic
71.792 1 étui cigarettes métal
71.872 1 Dop huile
71.967 1 paire chaussures enfant
72.012 1 paire chaussons
72.153 1 Dop huile
72.277 1 paire chaussons
72.330 1 pochette papier à lettres
72.474 2 paquets lames Lucky
72.568 1 Monsavon avec boîte
72.617 1 stylo pointe Bic
72.714 1 boîte sardines
72.801 1 pochette papier à lettres
72.979 1 lot surprise
73.003 1 étui cigarettes métal
73.104 1 stylo pointe Bic
73.238 1 paire chaussons
73.303 1 Dop brillant
73.466 1 pochette papier à lettres
73.520 1 savon Cadum
73.635 1 blague à tabac
73.739 1 petit Monsavon
73.800 1 cravate
73.977 1 porte-monnaie billets
74.069 1 étui Voltigeurs
74.145 1 article de Paris
74.292 1 étui cigarettes métal
74.347 1 livre
74.415 1 étui cigarettes garni
74.535 1 sac à provisions filet
74.603 1 article de Paris
74.720 1 stylo pointe Bic
74.892 1 article de Paris
74.988 1 paire chaussettes
75.063 1 étui cigarettes métal
75.130 1 étui cigarettes métal
75.206 1 paire de bas
75.385 1 dentifrice Monsavon
75.443 1 article de Paris
75.597 1 cravate
75.626 1 étui cigarettes métal
75.720 1 article de Paris
75.822 1 étui Voltigeurs
75.978 1 dentifrice Monsavon
76.058 1 paire chaussons
76.164 1 paire chaussettes
76.229 1 paquet cigarettes Gitanes
76.371 1 flash Pernod 51
76.481 1 paire chaussettes
76.514 1 étui cigarettes métal
76.636 1 porte-cartes en cuir Mylord
76.749 1 étui cigarettes métal
76.808 1 Dop huile
76.948 1 étui cigarettes en cuir
77.077 1 dentifrice Monsavon
77.117 1 paire chaussons
77.265 1 pochette papier à lettres
77.322 1 étui cigarettes métal
77.425 1 étui cigarettes métal
77.511 1 porte-cartes en cuir Mylord
77.644 2 paquets lames Lucky
77.768 1 paire chaussons
77.829 1 blague à tabac
77.947 1 étui cigarettes métal
78.054 1 paire chaussons
78.127 1 article de Paris
78.280 1 étui cigarettes métal
78.336 1 article de Paris
78.460 1 stylo pointe Bic
78.531 1 dentifrice Monsavon

Avis très important

Les lots seront groupés par région. Prière aux vendeurs de carnets de grouper les numéros gagnants en réclamant les lots afin que nous puissions leur adresser pour qu'ils les répartissent à leurs acheteurs.

Les carnets non payés, conformément au règlement de notre souscription, ne participent pas au tirage et les lots sortants restent acquis à l'Amicale.

Pour les gagnants d'une paire de chaussons, prière de nous indiquer, en réclamant les lots, la pointure exacte.

Il est rappelé que les lots gagnants doivent obligatoirement être réclamés avant le 16 mai 1952.

Le Bureau directeur adresse ses remerciements les plus vifs à tous les membres de l'Amicale qui se sont dévoués sans compter pour assurer le succès de la souscription du V B.

Tous vous avez compris le véritable but de notre entreprise : Augmenter notre Fonds d'entraide afin de faire face aux difficultés qui assaillent ceux pour qui l'Amicale a sa raison d'être : nos orphelins, nos malades, toutes les pauvres victimes de la captivité.

Aussi notre reconnaissance va-t-elle à tous nos camarades qui ont eu à cœur la réussite de notre souscription. Nous savions en la lançant que nous pouvions avoir confiance en vous. C'est dans cette confiance que résidait le succès. Et le succès est venu confirmer nos espoirs.

Le Bureau directeur est heureux et fier de constater que l'esprit V B est toujours vivant et solide; qu'une fois de plus la preuve est faite qu'aucune entreprise V B n'est déficitaire et que, du fond le plus éloigné de nos belles provinces, les camarades isolés vont la main dans la main avec leurs représentants.

Le Bureau directeur, fort de votre confiance, va s'attaquer à de nouvelles tâches.

La misère n'est jamais vaincue !

Mais, grâce à vous, nous ferons un barrage et, avec vous, nous prouverons que, contre ce fléau humain, nous pouvons, nous du V B, organiser notre résistance.

Merci à tous.

Le Bureau directeur
de l'Amicale V B.

Des camarades m'ont demandé de leur faire parvenir le texte du sketch « Lettre à l'absent », de la revue « Drôle d'Epoque », que Bruant, Martin, Daubigny et moi, nous avons eu l'honneur de faire jouer par la Troupe du Waldho pour le Noël 1942.

Je ne peux l'adresser à chacun séparément, car cette revue ne fut pas imprimée et je dois à l'abbé Petit la joie d'en posséder un exemplaire dactylographié. Aussi je livre aux colonnes de notre cher « Captif » ce texte qui, dépouillé de son décor et de son ambiance, ne donnera peut-être pas à la lecture toute la mélancolie qui s'en dégageait là-bas. Le grand talent de metteur en scène de notre ami Yves Gladine et celui de Charbonnet, qui jouait avec tant de sensibilité le rôle de la femme, ne sont pas là pour pallier les défaillances du texte.

H.P.

(Un intérieur. Une femme à une table songe. Son rêve prend une forme matérielle et elle parle. Elle exprime tous les sentiments qui passent en elle.)

ELLE. — Ce soir, ce beau soir de lune pâle et blanc, ressemble tant aux soirs où nous étions heureux, où sous la lampe je t'attendais, mon Jean.

Plus de deux ans déjà et les beaux jours encore si près pourtant sont loin.

Deux ans où dans ma détresse et dans ma solitude je t'ai tant appelé depuis que tu es parti. Deux ans où j'ai espéré chaque jour ton retour, où chaque soir, à l'heure où tous les bruits se taisent, il me semblait entendre ton pas glissant sur le tapis... C'est pour toi que j'ai veillé pendant ces nuits où nous subissions notre commune épreuve et ce soir je crois te voir reparaitre près de moi et t'entendre me dire...

UNE VOIX. — Bonsoir Madeleine

(Pendant toute la scène, le spectateur doit avoir une impression d'irréel.)

ELLE. — Toi ?... Non ce n'est pas toi... J'ai pourtant bien entendu... Non, personne... C'est un souffle qui passe... C'est ainsi chaque soir, au moindre bruit, je suis tout en émoi... Il n'y a rien ! Rien !... Et c'est cette lettre qui me bouleverse à ce point... Ta lettre, mon chéri... Ah ! Que cette page blanche me remplit d'épouvante quand il me faut la remplir. Je voudrais que mon écriture fût une miniature pour y enclorre plus de baisers, de caresses, d'espoirs et d'attention dans ces petites lignes qui nous sont tant mesurées.

LA VOIX. — Pense Madeleine à celui qui si loin, si seul, sans amour, sans foyer, espère !

ELLE. — C'est bien pour cela que je tremble ! J'ai peur de ne pouvoir hauser mon cœur tout vif, tout nu, tout meurtri de peine et d'amour, tout au long de ces traits.

LA VOIX. — Ces traits sont cependant le seul lien qui t'attache encore à moi.

ELLE. — Mais je pense que, cette lettre, des censeurs la liront avant toi.

LA VOIX. — Qu'importent les censeurs !

ELLE. — Mais nous avons, nous femmes, la pudeur de nos sentiments et c'est cette pudeur qui retient notre crayon, qui arrête souvent notre élan comme on ravale une confession devant des témoins trop gênants.

LA VOIX. — Ceux qui te liront avant moi peuvent surprendre tes sentiments ils ne verront là qu'une belle page d'amour... Moi, j'y verrai le cœur de ma femme. Songe que je ne vis que de ces

peines que tu éprouves, de ces hésitations qui te torturent, de ces précautions, de ce tact, de ces réserves. Songe aussi que je ne lis pas différemment les mots que tu as écrits, mais que je devine, que j'invente d'autres mots cachés sous les tiens et que ceux-ci sont la voie par laquelle je visite ton cœur et fouille ton âme; que je les analyse ces mots avec un désir, une volonté de tout savoir, de tout découvrir, de tout connaître, de ne plus rien ignorer, d'aller jusqu'au fond de toi-même, pour y trouver cette paix, cette confiance, cette sécurité dont je suis avide.

ELLE. — Mais je laisse aller mon crayon et il imprime tous les mouvements de mon âme retenue malgré tout par cette pudeur dont je ne puis me défaire.

LA VOIX. — Ne retiens pas les élans de ton cœur. Mais pèse bien les mots que tu écris. Vois-tu, une phrase écrite reste pendant des jours et des jours, jusqu'au prochain courrier, le seul témoignage sur lequel j'imaginerai, je construirai, l'édifice de ta tendresse.

ELLE. — Ma tendresse ?... Mais tu la connais... Rien n'a changé.

LA VOIX. — Si ! Loïn de toi, je suis comme un homme ayant perdu son âme et depuis le début de l'exil ma vie a passé morne et grise, et bien que rien n'ait changé, tout pour moi est différent.

ELLE. — Que te faut-il dans cette lettre pour calmer tes angoisses, pour qu'enfin tu puisses retrouver ce calme, ce repos, cette sécurité ?

LA VOIX. — Je t'en prie, dis-moi souvent « je t'aime » puisque c'est vrai. Car vois-tu, il faut être captif pour savoir ce que

ces mots « je t'aime » signifient, représentent exactement, pour connaître le prolongement inespéré qu'ils ont dans le cœur anxieux d'un homme. Oui, il faut être captif pour dépouiller ces mots si simples de leur banalité, pour trouver dans « je t'aime » des sonorités profondes que l'emploi nous empêchait naguère de percevoir.

ELLE. — Je t'aime ! Ces mots, ces grands mots consolants comme je les entends ce soir. Il me semble qu'ils m'apportent les derniers secrets de ton âme tourmentée... Jamais... Non jamais je ne lus si clairement dans ton cœur... Et, tu sais, il me sera doux de t'écrire ces mots.

LA VOIX. — Merci, Madeleine... Car il faut être captif pour déceler qu'une lettre est un acte de foi, un acte d'amour, pour que se révèle une source d'émotion à la lecture d'un mot qui évoquera notre intimité, fera surgir un souvenir soudain précis. Il faut être captif pour que naissent autour d'un papier mille images émouvantes qui s'imposent, pour que l'homme invente un langage secret à l'adjectif le plus commun, une poésie au verbe le plus vulgaire. Songe qu'en moi chaque détail me reste et que le moindre souvenir demeure si vi-

vant que, d'eux-mêmes, parfois, mes bras pour t'enlacer se tendent devant moi.

ELLE. — Je sens que ta voix a fait ma nuit moins sombre. J'avais devant les yeux un voile qui lentement s'est écarté... Mais cependant j'ai peur, j'ai peur que mes mots soient sans reflets, j'ai peur de mal traduire ce que je souhaiterais te dire.

LA VOIX. — Non. Prends ton crayon docile et conte-moi tout bas ton amour d'aujourd'hui, afin que mon pauvre amour doucement s'en pénètre. Console-moi d'avoir pu deux ans vivre si loin de toi et fais que j'oublie un peu toutes mes servitudes et dis à celui qui là-bas espère et qui entend parfois dans le silence le clair murmure de ta voix, dis-lui ta confiance et pense que chaque instant me rapproche de toi et que chaque jour qui passe est comme un pas de plus que tu ferais vers moi... L'amour est plus fort que l'exil... Et maintenant, adieu, Madeleine ! adieu !... Courage... Courage...

ELLE. — A bientôt, chéri... Couvre-toi.

LA VOIX (de plus en plus lointaine). — A bientôt, Madeleine.

(La femme reste pensive, prend son crayon et écrit la lettre pendant que, dans les coulisses, une chanson s'élève.)

(Pendant toute la scène un violon se fera entendre derrière le décor.)

HISTOIRES DU TEMPS PERDU

Le livre du Stalag V B

en vente au siège de l'Amicale

PRIX : 350 fr.



« Quand la bête crie, c'est qu'elle est touchée », dit un vieux proverbe.

Il faut croire que M. F. Darchicourt s'est senti frappé au cœur, — ou à la bourse, — par nos mises au point sur la question du pécule : car il réagit avec une véhémence qui lui fait perdre le sens de la mesure et oublier, — si tant est qu'il les ait jamais connues, — les plus élémentaires notions de logique et de bonne foi dans la discussion.

C'est ce dont il multiplie les preuves lorsque, — parlant du refus de l'U.N.A.C. de suivre la F.N.C.P.G. dans certaines initiatives à tout le moins inopportunes, — il écrit : « L'U.N.A.C., pressentie pour se joindre à notre manifestation, répondait officiellement ne pas être intéressée par les revendications P.G. » et, plus loin : « Au même moment, la même U.N.A.C. approuvait officiellement le décret Bétolaud sur la carte du combattant, texte et ministre que notre manifestation du 3 septembre 1949 balayait pour le plus grand bien des anciens P.G. en particulier et des victimes de la guerre en général ».

Or, M. Darchicourt n'ignore pas que l'U.N.A.C. n'avait décliné l'offre de participer à de telles manifestations, — plus spectaculaires qu'efficaces, — qu'en raison même de la tournure qui était donnée au mouvement et des éléments politiques qui visaient à s'en arroger la direction et le bénéfice de prestige.

De même, il sait parfaitement qu'au cours de multiples interventions auprès des ministres qui se sont succédés, auprès des commissions susceptibles d'appuyer les légitimes desiderata des anciens P.G., les représentants de l'U.N.A.C. ont plus utilement œuvré, dans l'intérêt de nos camarades des camps, que ne l'aurait fait une multiplication des manifestations oratoires.

En ce qui concerne le décret Bétolaud, M. Darchicourt pratique, une fois de plus et bien maladroitement, l'art machiavélique de tronquer les textes.

Il nous procure ainsi le plaisir de reproduire l'essentiel de l'article plein de clairvoyance que consacrait alors à ce sujet notre président, René Seydoux :

« Le dernier arrêté ne donne pas satisfaction à tous, certains prenant prétexte de ce qu'il ne décrète pas qu'un prisonnier de guerre est automatiquement un combattant, pour faire croire à une atteinte à l'honneur des anciens captifs. Jusqu'à preuve du contraire, nous nous refusons à croire qu'une pareille intention ait été celle des auteurs du pourvoi devant le Conseil d'Etat.

VICTOIRES A LA PYRRHUS

« Après la décision de celui-ci, le texte du premier arrêté a été modifié de telle manière qu'en fait, si le paragraphe sur les zones de combat est appliqué sans restriction, presque tous les anciens prisonniers de guerre pourront obtenir la carte du combattant.

« Mémé s'il donne incomplète satisfaction aux anciens prisonniers de guerre, et s'il ne réalise probablement pas non plus les désirs secrets des plus ardents défenseurs de la carte modèle 1914-1918, ce texte est un compromis qui doit permettre d'éviter que s'étende une querelle entre les différents groupements d'anciens combattants et de victimes de guerre. »

Pour ce qui est de l'attitude de l'U.N.A.C. à l'égard de la personne même de M. Bétolaud, nous n'avons cessé dans ces colonnes de protester contre ses décisions... et ses indécisions. Mais nous ne nous attribuerons pas, pour autant, le mérite de sa chute, ainsi que le fait M. Darchicourt, qui n'est pas, on l'a vu, à une prétention près. Malheureusement pour la bonne administration de la justice distributive, de nos jours, c'est plus souvent le jeu de la politique que son incapacité qui vaut à un ministre de perdre son portefeuille.

Quoi qu'il en soit, pour en revenir à la carte du combattant, nous invitons M. Darchicourt, — puisque sa mémoire présente de si singulières lacunes, — à consulter ses archives. Il y trouvera notamment le compte rendu d'une réunion, en date du 14 décembre 1948, du Conseil d'administration de l'Office national. A cette réunion, il participait avec Joseph Perrin et René Seydoux et tous trois y prirent position contre le ministre, en plein accord, comme le furent jusqu'ici les représentants de l'U.N.A.C. avec ceux de la F.N.C.P.G., chaque fois que furent raisonnables les suggestions de celle-ci et rationnelles ses méthodes.

Tel n'est pas, actuellement, le cas. Nous sommes les premiers à le regretter. Mais nous avons toujours eu pour règle, quoi qu'il advienne, d'exprimer ici notre pen-

sée, toute notre pensée, en toute liberté, et de crier « casse-cou » chaque fois que nos camarades risquent d'être entraînés dans une fausse manœuvre.

Louis Beaudoin, — dans une colonne du « P.G. » voisine de celles où Darchicourt donne libre cours à son impuissante rage, — nous reproche de jouer le rôle de frein, la F.N.C.P.G. étant le moteur.

La classification qu'il propose ainsi de nos activités, — nullement divergentes, bien qu'il en pense, — n'est pas pour nous déplaire : un régulateur est indispensable à un moteur qui a une fâcheuse tendance à s'emballer; d'autant plus indispensable que les

services, qu'évoque également Beaudoin, de la rue de Rivoli sont aux aguets, tout prêts à sanctionner le moindre excès de vitesse par un arrêté complet.

Beaudoin, dans le même article, explique que le lancement du formulaire contre quoi nous nous sommes élevés avait pour but « que ne se reproduise pas, pour les nouveaux crédits votés, l'expérience de ces deux dernières années à propos du pécule aux ayants cause des P.G. décédés, dont la répartition n'est pas encore commencée plus de deux ans après le vote des crédits ».

Il oublie de dire qu'en cette matière la F.N.C.P.G. avait déjà tenté de se tailler un succès de propagande en publiant une formule de demande qui n'a rapporté aux ayants cause qui la remplirent que déceptions, perte de temps pour constitution de dossiers inutiles et, souvent, disparition de pièces officielles, difficiles, voire impossibles, à remplacer.

Ce que Beaudoin se garde bien également d'indiquer c'est le premier résultat, et le seul tangible, de la précipitation, — visiblement inspirée par des raisons de trésorerie de la F.N.C.P.G., — apportée dans cette question.

Il est navrant et montre combien il est important, chaque fois que l'on a à faire aux services de la rue de Rivoli, de sérier les problèmes... et les créances.

A une question posée par un parlementaire et ayant trait à ce pécule des ayants cause, le ministre vient de faire la réponse suivante :

« Les deux crédits de 500 millions de francs inscrits respectivement aux budgets de 1950 et de 1951, pour le paiement d'un pécule aux ayants cause des prisonniers, sont reportés au budget de 1952. Le projet d'arrêté fixant les modalités de règlement de ce pécule avait été élaboré par le ministère des Anciens Combattants et soumis au contreseing des ministres intéressés. Ce texte fait actuellement l'objet d'une révision, en accord avec les re-



« présentant des intéressés, compte tenu de la nouvelle mesure relative à l'allocation d'un pécule aux anciens prisonniers de guerre, dans la limite d'une somme globale de 10 milliards répartis sur cinq exercices. Dès à présent, une somme d'un milliard est inscrite, à cet effet, au budget de 1952. »

Autrement dit, rien ne sera fait pour les ayants cause de nos morts avant que soient arrêtées les dispositions relatives au pécule général, dispositions que les services ne prendront qu'une fois en possession des résultats d'un recensement officiel.

Or il n'est que trop probable qu'ils ne considéreront pas comme tel le recensement de la F.N.C.P.G., qui, à toutes les anomalies précédemment énumérées, ajoute celle d'avoir comporté une condition absolument illégale : le paiement, préalable à la remise du formulaire, de la ou des cotisations en retard, selon les sections.

La F.N.C.P.G. était, certes, libre de procéder à un « travail de propagande et de recrutement » (ce sont les propres termes du compte rendu de la proposition présentée par le président Cuisinier au sujet du « Bulletin d'inscription pour le Pécule », lors du Conseil national du 17 novembre).

Mais présenter, à grand renfort de communiqués comminatoires, une opération financière comme une formalité indispensable (il est vrai qu'il n'était pas stipulé pour qui), constitue une imprudente exploitation de la confiance des P.G.

La Fédération se félicite de l'afflux des cotisations. Il est fort à craindre qu'elle n'ait à déchanter l'an prochain, quand chacun sera édifié sur ses méthodes. Car c'est tout le mouvement prisonnier qui en supportera les conséquences.

Marcel L.C. Moyse.

Mise au point

A la suite de la publication de divers communiqués concernant la « Fédération nationale des Anciens Combattants » (F.N.A.C.), dont le siège est dans le même immeuble que les bureaux de l'Union nationale des Amicales de Camps, quelques camarades se sont émus de ce qui n'est qu'une coïncidence.

La F.N.A.C. et l'U.N.A.C. sont deux organisations bien distinctes n'ayant entre elles aucun lien matériel ni communauté d'idées : ne fût-ce qu'à l'égard de la question du pécule où la F.N.A.C. a pris une position exactement inverse à la nôtre et publié une formule de recensement des éventuels bénéficiaires.

Échos et nouvelles

Dans la Légion d'Honneur

Nous sommes heureux de relever dans le « Journal Officiel » la nomination parmi les chevaliers de la Légion d'Honneur, au titre du ministère des A.C. et V.G., de notre camarade de l'Amicale Nationale du Stalag VII A, André Pierrel.

Nous lui adressons nos cordiales félicitations pour cette distinction qui vient justement consacrer son dévouement à la cause des anciens prisonniers et ses qualités d'administrateur avisé.

Nos félicitations sincères vont également à M. Marcel Engrand, président de l'U.F.A.C., promu

commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Au ministère des A.C. et V.G.

Le vendredi 8 février, dans les salons du ministère des A.C. et V.G., M. Emmanuel Temple a réuni, en une réception amicale, les dirigeants des associations ressortissantes de son département, parmi lesquels les représentants du Comité directeur de l'U.N.A.C.

M. Marcel Engrand, président de l'U.F.A.C., prononça une allocution de remerciements à l'adresse du ministre qui y répondit en termes particulièrement cordiaux.

Le mardi 12 février, dans la

grande salle des commissions du ministère, a été inaugurée une plaque de marbre à la mémoire d'Albert Aubry, rappelant en quelques mots l'œuvre de celui qui fut au Parlement le plus fervent défenseur de la cause des A.C. et V.G.

Au cours de la cérémonie, — à laquelle assistaient, bien que très tardivement avisés, de nombreuses délégations d'Associations et diverses personnalités, — MM. Marcel Engrand, au nom de l'U.F.A.C., Charles Lussy, au nom du parti S.F.I.O., auquel appartenait Albert Aubry, puis le ministre des A.C. et V.G., M. Emmanuel Temple, lui rendirent, en présence de sa veuve et de son fils, un solennel hommage.

P. S. — M. F. D., tout en s'indignant de ce que l'U.N.A.C. n'approuve pas aveuglément tous les errements de la F.N.C.P.G., me demande où je me trouvais lors de diverses manifestations organisées par celle-ci.

Voyons, Monsieur F. D., soyez logique, pour une fois : le responsable des journaux de l'U.N.A.C. ne pouvait que suivre la ligne de conduite adoptée par son Comité directeur; j'étais donc à la Chaussée-d'Antin où j'expliquais aux camarades venus nous rendre visite, — comme je l'expliquerai très volontiers, lors du rendez-vous au Vel'd'Hiv' que vous me proposez, — pourquoi sont nuisibles à l'idéal de solidarité entre P.G. vos procédés démagogiques.

A. et R. BARRIÈRE frères
VINS FINS ET SPIRITUEUX
Prix spéciaux aux amicalistes de la part d'Armand Barrière
41 à 45 bis, Cours du Médoc, Bordeaux
(Ancien de l'Oflag XVII A - Baraque 22)
Représentants demandés

RADIO-CARILLON A. NOËL EX P.G.
FOURNISSEUR DE LA F.N.C.P.G. ET ŒUVRES A.C.P.G.

SANS INTERMÉDIAIRES, DIRECTEMENT DE MON ATELIER

EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE
CORSE - AFRIQUE DU NORD PAR AVION

CARILLON 621
— MODELE MOYEN
6 LAMPES ALTERNATIF TOUTES ONDES
GARANTIE TROIS ANS - LAMPES 9 MOIS
15.600 — FRANCO 16.100

CARILLON 623
— EBÉNISTERIE LUXE
16.900 — FRANCO 17.100

A VOTRE DOMICILE

TOUTES IMPRESSIONS ANILINE EN 1 ET 2 COULEURS
(tracts, circulaires, prospectus, étiquettes)
aux meilleures conditions pour les camarades ex-P.G.

Adressez-vous à G. Simon
48 bis, avenue du Général-de-Gaulle, Vincennes. Dau. 40-14

AVIS IMPORTANT AUX MEMBRES DU CLUB DU BOUTHEON

Il est rappelé que, en raison des règles fixées par la Préfecture de Police, l'accès des salles de restaurant et du bar du Club du Bouthéon est strictement réservé à ses membres, — qui doivent être porteurs de leur carte à jour de la cotisation pour l'année en cours, — et à leur famille.

Des contrôles pouvant être opérés inopinément, les membres du Club sont invités à se mettre en règle en acquittant leur cotisation pour 1952.

Lors de ce renouvellement, la présentation de la carte de leur Amicale de camp, à jour pour 1951, est exigible. Faute d'être en règle sur ce point, l'intéressé, considéré comme membre sympathisant et non comme membre actif, devra payer 500 francs au lieu de 50 francs.

FERRAILLES
Industriels de l'Est, vendez vos ferrailles à **PLEZ**
(Oflag II B - II D)
PLEZ ET ROLAND
Thionville (Moselle)
Grossistes agréés
Acheteurs toutes quantités par wagon ou bateau complets

UNE SOURCE D'ÉCONOMIE

Depuis trois ans environ, par sa participation à un groupement spécialisé, le Groupement économique d'Achats, l'U.N.A.C. a permis à tous ses membres de réaliser leurs achats aux meilleures conditions et avec des garanties de prix et de qualité jugées indispensables.

Cet organisme auquel sont affiliés, entre autres, le Touring Club de France, l'Association des Maîtres de France, les anciens de la 2^e D. B., etc., met à notre disposition son vaste réseau de Commerçants Grossistes et Fabricants qui consentent à nos adhérents des remises immédiates de l'ordre de 10 à 25 %.

Des carnets d'achats sont à votre disposition à notre siège, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), ou directement au Service d'Achats, 12, rue de Paradis, Paris (10^e).

Une visite ou demande de renseignements directs à ces derniers ne vous engagent aucunement et vous pourrez, en toute liberté, comparer les modèles et les prix avant d'arrêter votre choix.

Pour nos camarades désireux de recevoir le carnet de réductions à domicile, il leur suffit de remplir la formule ci-dessous. Par retour du courrier, le carnet leur sera adressé gratuitement et sans engagement de leur part.

Prière seulement de joindre 15 francs en timbres pour frais d'envoi.

Enfin, en vous présentant de la part de l'U.N.A.C., vous pourrez au siège du Service d'Achats, 12, rue de Paradis, tous les jours, même le samedi de 10 à 19 heures, visiter l'exposition d'une très grande variété d'articles offerts dans toutes les catégories.

Si vous désirez recevoir le Carnet d'Achats du G.E.A., découpez la formule ci-dessous et envoyez-la au :

Groupement Economique d'Achats
12, rue de Paradis, Paris (10^e)

Je désire recevoir gratuitement et sans engagement de ma part le Carnet de Réduction du G.E.A.

NOM (en capitales) :

Prénom :

Adresse postale complète :

Signature :

(Suite de la page 1)

Notre ami **Dannhoffer**, de Mallelo, nous adresse une lettre bien pessimiste. Notre brave « Dudule » n'a pas eu de chance depuis son retour de captivité. Revers, maladies, accidents, rien ne lui a été épargné. Mais il en faut d'autres pour abattre notre ami. Nous connaissons son caractère et sa vaillance et ne doutons pas de sa réussite. **Perron** remercie **Dannhoffer** de ses bons vœux et de lui avoir, avec tant de franchise, conté ses déboires, mais il lui reproche d'avoir tant tardé à le prévenir. L'Amicale n'est-elle pas une grande famille ?

Une lettre d'Auchel nous apporte des nouvelles de notre ami **Jean Tanguy**, qui nous prie d'être son interprète pour présenter ses meilleurs vœux de bonne année à tous ceux qu'il a connus, soit au camp, soit au 25.002 (Rheinfelden), soit au Waldhotel. Il souhaite longue existence et prospérité à notre Amicale et que cette année la fasse connaître à tous ceux de nos anciens compagnons « Gefangs » qui pourraient encore l'ignorer. **Ami Tanguy**, nous te remercions de tes bons vœux et, tant que la misère viendra frapper aux foyers des Gefangs, l'Amicale aura sa raison d'exister. Pour lutter contre les vicissitudes de la vie, rien ne vaut la solidarité.

Notre ami **Georges Hugret**, 20, rue de Saint-Mandé, à Saint-Maurice (Seine), adresse ses amitiés à tous les membres de l'Amicale. Fraternel salut à tous de la part de **Joseph Figard**, 11^e L.G.R., à Tunis.

Fidèle souvenir à tous de notre ami le Dr **Maurice Auzias**, à Annet-sur-Marne (Seine-et-Marne).

Notre ami **Marius Genois**, 13, rue Aude, à Aix-en-Provence, de passage à Paris, est venu à nos bureaux. Notre brave **Mario** adresse son meilleur souvenir à tous les anciens V B.

Une gentille lettre du premier chef de l'orchestre du Stalag, notre grand ami **Gribling**, nous apporte de bonnes nouvelles de Strasbourg. Un rappel des années terribles où, dit-il, « il m'a été permis de trouver les meilleurs camarades de mon existence, les **Gilbert Fritsch** et **Piat Raymond** et tant d'autres. C'est toujours avec une grande émotion que je pense à eux ».

Nous espérons recevoir un jour la visite de notre ami qui adresse ses vœux de prospérité à l'Amicale et ses amitiés à **Debrois**, **Loulou** de Poméranie, **Géhin**, **Parot**, **Turgis**, **Godard**, **Walter**.

Une lettre de **Creutzwald** nous fait part que les fêtes de Noël et du jour de l'An se sont bien passées, grâce au carburant déposé dans la cave **Herbin**. Notre **Ch'timi** espère cette année enco-

re avoir la joie de venir à notre fête d'Automne, mais cette fois avec **Mme Herbin**.

De **Fouilletourte**, notre ami **Lavigne** nous adresse son bonjour et en particulier à **Perron** et **Langevin**. Lors de son passage à Paris notre ami a marqué le Bureau. Ce n'est que partie remise, car il a une belle médaille militaire à arroser, n'est-ce pas, **Lavigne** ?

De **Reims**, au 77, rue **Ruinart-de-Baimont**, pour préciser, notre ami **Jean Didion** adresse son bonjour et ses bons vœux à tous. Merci, **Didon**, pour ton don à la caisse de l'Amicale.

Notre ami **Roger Cassant**, de **Beynac-Cazenac** (Dordogne), nous envoie ses meilleurs vœux pour 1952 et adresse son bonjour à tous ses amis des Kommandos d'Ulm et d'Unterkrnach.

Notre ami **Jules Carlier**, de **Dompiere-en-Santerre** (Somme), se rappelle au bon souvenir de tous ses amis du Stalag et en particulier aux anciens du Waldhotel. Pour ceux qui ont connu l'ami **Wénish**, le turbulent sanitaire de la Médecine, il donne des nouvelles toutes fraîches. Notre camarade se trouve en ce moment aux Indes, dans les contreforts de l'Himalaya. Il a été ordonné R.P. le 21 novembre 1951 et est très content de sa situation. **Wénish** conserve un bon souvenir des amis de captivité. Nous adressons à notre ancien compagnon de captivité nos félicitations et espérons qu'un jour le R.P. **Wénish** viendra nous rendre visite. Nous pourrions parler des magnifiques coups-fourrés organisés par le joyeux **Wénish** et le turbulent **Poupa**.

L'ami **Jules** a bougrement vexé notre rédacteur en chef qui, fier de son désordre naturel, cherche dans ses papiers la photo idoine, et clame à tous les échos qu'il a retourné ledit objet. Cependant son assurance faiblit et les recherches continuent.

Notre ami **Debard Gabriel**, à **St-Clément-à-Ornes** (Ardennes), donne le bonjour et son amical souvenir à ses camarades d'**Obendorf** et **Spaichingen**. Il annonce que sa famille se compose de trois enfants (un garçon et deux filles) dont la dernière, **Agnès**, vient d'avoir huit mois. Félicitations à l'ami **Debard** et à **Mme**.

Notre ami **Georges Sanlade**, 4, rue Nationale, à **Mont-de-Marsan**, envoie ses meilleurs vœux à tous les copains du V B et sa cordiale poignée de main à **Godard**.

Notre ami **Joseph Provost**, à **Moulin-Neuf**, à **Avesac** (Loire-Inférieure), adresse ses amitiés à tous les anciens V B. Nous espérons que ce camarade a reçu son « Livre Souvenir ».

Aux anciens d'Ulm

Notre ami l'abbé **Jean Vernoux** nous adresse le 1^{er} numéro de « l'Ormeau » qui est l'organe de liaison des anciens P.G. des Kommandos d'Ulm.

Nous saluons avec sympathie la renaissance de notre éminent confrère et faisons des vœux pour sa réussite. Nous recommandons sa lecture à nos amis des Kommandos d'Ulm.

Simple, cordial, vivant, ce petit bulletin ronéotypé leur apportera des nouvelles de leurs anciens camarades. La rédaction en est assurée par le R.P. **Jean Vernoux**, 35, rue **Denfert-Rochereau**, à **Lille** (C.P. Lille 89-14).

Notre camarade **Aubé**, ancien homme de confiance des Kommandos d'Ulm, n'ayant pas renouvelé son mandat au sein du Bureau de l'Amicale V B, les anciens d'Ulm, au cours de la réunion mensuelle de février, ont prié le **Père Vernoux** (ancien aumônier d'Ulm) de bien vouloir accepter de les représenter auprès de l'Amicale.

Celui-ci ayant accepté a été élu, au cours de la Réunion générale de l'Amicale V B, le 3 février.

Le **Père Vernoux**, résidant à **Lille** et ne pouvant assister à toutes les réunions, a prié **Lucien Via-**

lard de se présenter pour le suppléer.

Les anciens d'Ulm, tout en regrettant le départ de leur camarade **Aubé**, renouvellent au **Père Vernoux**, avec leurs remerciements, leur respectueuse sympathie.

Voyage à Lille

Nous rappelons à nos camarades, que nous prenons, dès maintenant les inscriptions, pour le voyage à **Lille**, fixé au 1^{er} juin (Dimanche de la Pentecôte).

Inscrivez-vous sans plus tarder au cours des prochaines réunions mensuelles au Restaurant **Bleu**, soit auprès des camarades **Yvonne**, **Bordereau**, **Vialard**, ou directement au **Père Vernoux**, à **Lille**.

Nous invitons nos camarades ayant reçu « l'Ormeau », et désireux de recevoir le prochain numéro, à répondre directement au **Père Vernoux**, 35, rue **Denfert-Rochereau** à **Lille** (Nord), et à remplir le questionnaire.

Prochaines réunions :

Vendredi 7 Mars

Vendredi 4 avril

Restaurant **Bleu**, 7, rue du **Marché-Saint-Honoré**, de 18 h. 30 à 20 heures (Téléphone : OPERA 52-85).

HISTOIRES DU TEMPS PERDU

Le livre du Stalag V B

en vente au siège de l'Amicale

PRIX : 350 fr.

Au hasard du couzzier

Notre ami **René Bourton**, à **La Roche-sous-Montigny** (Meurthe-et-Moselle), envoie ses amitiés à tous les anciens du V B. Nous le remercions pour son don à notre caisse et espérons que ce camarade a reçu notre lettre avec le renseignement qu'il nous demandait.

Notre ami l'abbé **Maurice Brismontier** envoie ses cordiales amitiés à tous les anciens du V B. Merci, cher **Abbé**, pour votre don pour nos œuvres.

Notre ami **Testut**, 3, rue **N.-D.-de-Bonne-Nouvelle**, Paris (2^e), nous prie de transmettre ses bons vœux et ses bons souvenirs à tous, en particulier au trésorier **Géhin** et au président **Langevin**. Merci, **Testut**, pour le supplément pour notre caisse.

Sincères amitiés de notre ami **Paul Couval**, **Grande-Rue**, à **Val d'Ajol** (Isère), qui nous envoie un gros supplément pour notre caisse d'entraide. Merci à notre généreux camarade et nous espérons qu'il a reçu son « Livre Souvenir ».

Meilleurs vœux et bon souvenir à tous les copains, en particulier à ceux des Kommandos d'**Obendorf** et **Spaichingen**, de **Roger Soyeux**, « **Lislet** », par **Montcornet** (Aisne).

Meilleurs vœux à tous et particulièrement à ceux du Kommando de **Zimmern**, de notre ami **Marcel Le Goueff**, 41, rue **Aristide-Briand**, à **Vannes** (Morbihan).

Encore des vœux de bonne et heureuse année à tous les anciens du V B, et spécialement aux anciens tailleurs, de **Roger Bretel**, **La Chavallerais** (Loire-Inférieure).

Décidément les artistes de l'aiguille sont les champions de l'amitié. En voici, un encore, **Léon Crévissier**, qui se rappelle au bon

souvenir de ses anciens compagnons de travail. Son adresse : 44, rue de **Bellac**, à **Limoges** (Haute-Vienne).

Bon souvenir à tous ceux du « **Waldho 40-42** », du grand **Jean Daniel**, rue **Auguste-Comte**, **Le Havre**.

Notre ami **Rose**, à **Sceaux**, est venu nous rendre visite. Visite bénéfique pour l'Amicale puisque notre camarade est venu payer ses carnets de tombola, sa cotisation 1952, un « Livre Souvenir », plus un don pour nos œuvres. Il offre également, pour la tombola, deux jardins japonais. Merci à notre ami.

Jean Varin, à **Sabres** (Landes), recherche des camarades de captivité V B qui, au Kommando de **Kirchdorf**, ont assisté à son éviction, le 16 novembre 1941, avec son camarade **De Col Virgile**.

Le « **Schumacher** » **Amédée Mentré**, d'**Alizay** (Eure), envoie son amical bonjour à tous les V B.

Notre ami **Henri Delagnes**, 11, rue de la **Renaissance**, à **Bois-Colombes** (Seine), adresse ses amitiés à tous ses camarades et notamment aux anciens de **Tailfingen**.

Notre ami **Paul Hamaide**, 93, quai de la **Gare**, à **Paris** (13^e), envoie ses amitiés à tous, spécialement aux anciens du camp d'**Heuberg**.

Notre ami **Edmond Sartorio**, 11, sentier des **Buttes**, à **Montreuil** (Seine), s'excuse de ne jamais venir aux réunions « mais, mes occupations professionnelles ne me permettent pas d'y assister. Bien le bonjour à tous les amis d'Ulm ».

Notre ami **Lucien Lagny**, 18, avenue **Alphonse-Chevet**, à **Compiègne** (Oise), envoie son amical souvenir à tous et en particulier aux anciens de **Tailfingen**.

Notre ami le Dr **Pierre Fauran**, 59, rue **Gambetta**, à **Somain** (Nord), forme des vœux « pour la marche toujours ascendante de notre belle Amicale et pour tous les camarades du V B connus et inconnus. Amical souvenir à tous ».

Notre ami **Marcel Hahan**, 2, rue des **Groix-Pironnes**, à **Luçon** (Vendée), nous paye ses deux carnets et sa cotisation 1952 et espère faire mieux l'année prochaine s'il y a une autre tombola. « Je suis heureux », nous dit ce camarade « que certains de nos camarades malades puissent avoir la vie plus douce grâce à votre dévouement. Bonjour à tous les amis du Kommando 22.008, à **Schwenningen** et en particulier à **René Diehl** ».

Léon Herr, **Briqueley**, par **Toul** (Meurthe-et-Moselle), envoie ses amitiés à tous les camarades du V B. De **Pierre Mondelin**, 10, rue des

Grandes-Filles-Dieu, à **Chartres** (Eure-et-Loir), amitiés et vœux à tous, ainsi que de **François Marchal**, à **Eloyes** (Vosges).

Gilbert Mons, à **Noaillon** (Gironde), destine son amical souvenir aux anciens camarades du V B, de **Bérou** et de **Saint-Georgen**. Merci à ce camarade pour « la rallonge » à sa cotisation.

Notre ami **Maurice Dumay**, 21, boulevard de la **République**, à **Noisy-le-Sec** (Seine), nous joint dans sa lettre du 19 janvier 1952 un chèque de 1.250 fr., prix de 3 carnets, de sa cotisation 1952, et un supplément pour les œuvres de notre Amicale. Ce camarade nous prie de transmettre ses amitiés à tous les membres du V B.

Notre ami **Georges Lefèvre**, à **Bonneuil-les-Eaux** (Oise), « souhaite de tout cœur que notre Amicale se maintienne toujours dans les liens de camaraderie et fraternité, tels que nous étions au camp. C'est avec cet espoir que le clairon du V B adresse à tous les anciens du V B son amical bonjour et sa franche amitié ». Amitiés et vœux à tous, de notre ami **Jean Cleach**, de **Lannion** (Côtes-du-Nord).

André Aubrége, 22, rue **St-Michel**, à **Nancy** (Meurthe-et-Moselle), envoie ses amitiés à tous et en particulier aux anciens de la troupe théâtrale.

Notre ami **Pierre Christophe**, 10, rue **Anatole-Bailly**, regrette de n'avoir pu être avec nous le 3 février, à notre Assemblée générale, et envoie ses amicales pensées aux camarades de **Rottweil** et **Balingen**.

Notre ami **Bley**, 20, rue de la **Tour-d'Auvergne**, à **Tours** (Indre-et-Loire), adresse à tous les anciens du V B et à ceux de **Sigmaringen** et de **Schramberg** ses meilleurs vœux de santé et prospérité pour 1952. « Vous aurez, peut-être, ma visite cette année », nous dit ce camarade. Nous l'attendons de pied ferme au bar de l'Amicale.

Jean Cuvier, 85, Cité **Bailly**, à **Aumale** (Seine-Inférieure), envoie ses vœux à tous et en particulier à tous les camarades des Kommandos de **Menningen**, **Messkirch** et **Igelweil**.

Le plus cordial souvenir de **Jean Soret**, de **Vittefeur** (Seine-Inférieure), aux anciens du V B et particulièrement aux camarades du Kommando de la « **Tannerie** », à **Tuttlingen**.

RECHERCHES

Nous recherchons les adresses des camarades dont les noms suivent :

— **Boizot Roger**, **Stalag V B**, **Mle 10070**;

— **Hul Raymond**, **Stalag V B**;

— **Bussière Paul**, **Stalag V B**;

— **Kuenermann Lucien**, **Stalag V B**, **Mle 5.888**.

Prière de bien vouloir les communiquer au siège de l'Amicale.

A ceux de Schramberg

Nous sommes heureux de vous faire part des naissances de :

Elisabeth Lefort, née à **Cauderan** (Gironde), le 12 janvier 1952;

Martine Grouffal, née à **Bondy** (Seine), le 4 janvier 1952.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents en attendant le plaisir d'arroser cela comme il convient.

Merci à tous les copains pour leur gentille carte et lettre de fin d'année, vœux à partager avec tous les anciens du Kommando. **Gognies** (Amérique); **Marzouk** (Tunis); **Dozol** (Nice); **Bonnin** (Saintes); **Lefort** (Gironde); **Dumont Bernard** (Vosges); **Laimé** (Haut-Rhin); **Gilbert** (Ardennes); **Chédotte** (Nevers); **Laurent Emile** (Indre); **Meuleman** (Nord); **Chevalier-Seray** et **Texier** (Paris); etc...

Roger Hadjadj, 3, rue de **Neuilly**, **Clichy** (Seine).

FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de **St-Mandé**

RYSTO Raymond

Ex-No 5305
Membre de l'Amicale No 543

SALLES A MANGER

CHAMBRES

A COUCHER

ENSEMBLE STUDIO

REGENCE

EN MERISIER

FAUTEUILS BRIDGES

CANAPES - LITERIE

DEPOSITAIRE

DE CHAISES

DE CUISINE

ET

CHAISES RUSTIQUES

PAILLEES

Facilités de paiement sur demande

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire

Tél. **DI Derot 45-07**

Métro: **NATION**

Le Gérant: **PIFFAULT**

Waterman



La meilleure encre...

traitée à l'**HEXA-fluid**